La Bastille de la Nouvelle-Orléans

Paraissant à 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 25 FÉVRIER 1890.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Direction de Mme Lewrington.

Notre verve l'avons dit, pas n'était besoin d'être prophète pour annoncer à coup sûr que le bénéfice de Mlle Valgalier serait une réussite. Il ne a été, ainsi et brillamment, vous le savez, et vous étiez à l'Opéra dimanche soir.

En présence du fait accompli le mot réussite n'est même plus suffisant; nous pouvons dire mieux encore hyperbole madrigalesque — nous le savons, d'ailleurs, en native, en instinctive républicaine — que c'était fête dans la salle.

Et cette fête ne s'est pas produite seulement à l'entrée de la charmante et très douce Huguenote, mais qui n'en est pas moins heureuse reprise, et a continué, à vrai parler, presque tout le long des trois actes des *Dragons de Villars*.

Dans les détails encore n'entrerons point, car des besognes diverses nous forcent, depuis quelque jours à bien distribuer notre temps, afin d'arriver au bout d'un travail multiple; nous vous dirons simplement — et c'est de l'histoire — que le rappel est été sans nombre et qu'à chacun de ces rappels, c'était quelque cadeau transmis par l'intermédiaire de M. Lonfant qui, du reste, semblait fort heureux de remplir cet office. Cadeaux de tous genres et dont quelques-uns, nous assure-t-on, sont de très belle valeur. Le logo de l'artiste a dû être en soir là comme une petite succursale d'Exposition.

Nous aurons peut-être à vous parler de la représentation elle même; ce ne sera, il y a tout lieu de le craindre, que quelques mots trouvant aux oreilles avec un rôle écrit un peu bas pour sa voix, Mlle Valgalier a eu bien des moments heureux dans ce personnage, à la George Sand, de *Rose Peyret*; et qu'une fois de plus M. Pilros s'est distingué comme chanteur.

Ce soir, reprise de *Galathée*, Victor Massé et de *Maître de Chapelle*, Paër, au bénéfice de Mme Lewington.

Mme Lewington n'a fait que les grandes villes de France et de plus elle a été pensionnaire de l'Opéra de Paris; elle l'était encore quand elle engagea l'engagement de la Nouvelle-Orléans, qui, plus d'une fois, l'avait tentée; née qu'elle est d'une famille américaine et actrice qu'elle était de compatriote les Etats-Unis.

La bonne fréquentation artistique se devine chez Mme Lewington dès qu'on l'a suivie quelque pas. Elle a cette première des précieuses traditions parisiennes: ne pas flotter de la scène à la salle; s'absorber dans son personnage. Et effectivement rien de nos, rien de vrai sous elle au théâtre.

Pour l'artiste consciencieux, un rôle est une véritable chaîne; il y a une note constante d'effet nécessaire dont il ne faut jamais rompre la trame, sous peine d'altérer la vérité, de suspendre l'illusion: ce n'est pas trop de toute l'attention du public même le plus intelligent, pour faire face aux détails d'un personnage, le maintenir dans son donné et dans sa couleur.

Mme Lewington a aussi appris ce respect de la scène, cette entente de son responsabilité à la bonne école dont elle a fait partie: celle de Duprez.

Duprez a peut-être eu la conscience le bris de quelques voix; peut-être, en la surmenant quelque peu — ce qui, du reste, n'a-t-il dit — mimé la durée de telle ou telle organisation brillante mais il s'attache toujours à inculquer à ses élèves le sens du drame lyrique; c'est-à-dire qu'il leur a enseigné que le chant au théâtre ne va pas sans la parole, et que l'exécution vocale, même la plus parfaite, thérapeutik vite à la scène si elle n'avait pour corollaire le jeu; c'est ce jeu qui aide à l'accent.

Avec ses qualités vocales auxquelles nous avons toujours essayé de rendre justice, Mme Lewington possède cette intelligence du jeu et elle n'en abandonne jamais la recherche, nous le répétons.

Sa voix — longueur et volume — suffit amplement aux exigences de son répertoire, mais ne s'est jamais aux sonorités exagérées qu'elle recherche pour produire l'effet cherché.

Nous n'avons point à lui reprocher — et trop souvent ce reproche est motivé en matière de critique théâtrale; au théâtre — cet arrêt sur une note bien venue, soutenue se tirant trop complaisamment dans l'auditoire. Donnez mal-faisantes, croyez-le, qui forcent le malheureux chef d'orchestre à laisser son archet de conduite suspendu jusqu'à ce qu'il plaise à l'artiste d'en finir avec cet interminable son.

Mme Lewington ne dépare point la période par ces sourdissantes ropos, qui sont fatigues pour le public; ce qu'elle cherche, avant tout, ce qu'elle préfère à toutes les vibrations bruyantes, c'est le sentiment, l'expression.

Ce donne de l'expression juste est puisque l'artiste l'éprouve elle même; ce on le sent tressaillir dans son chant, on y voit se refléter bien la physionomie de l'artiste vous découvrir aisément qu'elle est pénétrée de ses sensations successives elle donne ainsi de l'extériorité, sans y trop insister.

Il y a dans de elle de la sensibilité, de la vigueur et de la facilité. Qu'on peut y ajouter y entendre quand on l'a entendue dans *La Favorite*, *Le Trouvère*, *Charles VI*, *La Prophète*, *Aida*, *Le Roi d'Ys*, *Hamlet*, etc., etc.

Elle aborde ce soir un rôle — celui de *Pygmalion* — qui fut créé, nous ne croyons pas nous tromper, par Mlle Wertenhaber, un contralto fort beau — et qui fut reprit ensuite par Faure. C'est là un rôle essentiellement de chant, qu'elle affectionne fort, paraît-il, et on certainement elle fera sa marque.

Quel est le résultat pécuniaire de cette soirée? nous l'ignorons; mais si la valeur artistique, si la conscience, toujours en éveil et le dévouement à l'administration dont on relève, suffisent pour gagner une cause, la salle sera pleine aujourd'hui et on fera fête chez la cette artiste si sympathique et si remplie que je me fais un devoir de recommander.

Le spectacle sera terminé par le *Maître de Chapelle*.

Jeudi, troisième représentation du *Cid*, au bénéfice de M. Lonfant, un chef de service éprouvé, au musicien de savoir et de cœur, qui lui aussi est l'esclave de son devoir et ne compte pas avec les fatigues que cela lui impose.

Nous reparlerons de cette soirée.

Grand Opera House.

Nous ne vous parlerons pas de la soirée de dimanche; nous n'en dirons pas.

Elle nous avons pu trouver un moment et ce moment nous l'avons consacré à entendre une partie du *Trovatore*. Le temps ne nous permet pas d'entrer, dès aujourd'hui, dans le menu de cette représentation, mais disons que l'ensemble a paru vivement plaire à l'auditoire nombreux; il l'a témoigné par des bravos et des rappels dont le retour était fréquent.

Nous avons retrouvé là une artiste qui fut toujours extrêmement sympathique au public de la Nouvelle-Orléans, et qui, après une trop longue absence, retrouvait hier cette sympathie entière. Nous voulons parler de Mlle Emma Romeldi.

Vous l'avez certainement entendue plus d'une fois dans ce rôle de Léonore; nous n'avons donc point à vous dire d'une façon détaillée ce qu'elle y est.

Le meilleur éloge que nous en puissions écrire, c'est qu'elle est restée elle-même, sous le rapport du tempérament artistique. On ne s'aventurant, en la voyant, qu'elle a bien réellement l'honneur de son art. Elle aussi se livre entière au personnage dont l'interprétation lui est confiée; on peut lui appliquer ce vieux mot du théâtre, mais mot resté bien expressif, bien caractéristique: elle est en scène.

Mlle Romeldi a non seulement de la chaleur, mais de la fougue aussi, et on ne saurait aller à sa nature, elle trouve souvent des élans fort dramatiques. Nous ne l'avons entendue lier que dans la dernière partie de l'ouvrage, et c'est justice d'écrire qu'elle a joué, chanté avec beaucoup de sensibilité, de feu, de passion toute la fameuse scène du *Miserere*.

Elle y a obtenu un *vif* succès, c'était justice.

Nous désirons entendre à nouveau M. Chevalier Secval avant d'arrêter nos idées à son endroit. Notre première impression est que le rôle de Manrique, très important assurément, ne doit pas être le meilleur de son rôle.

Notre voix aussi, cette voix, assez limitée, manque quelque peu de corps, de volume, et un instrument se plaint facilement sur demi-teintes qu'aux coups de force. Pour un rôle de vigueur, le ténor et *Pantagruel* lui font défaut. Il manque surtout qu'il sera plus à son aise, par exemple, dans le rôle de Manrique, dans *Rigoletto*.

Il faut la même dans, dans le duo avec Azucena surtout, une grande douceur d'émission; il faut une partie du public dont est pas encore bien familiarisé avec la voix de M. Chevalier Secval, qui ne saurait pas le duo de *Il trovatore*.

Le spectacle continue ce soir avec *Faust*.

Académie de Musique.

La nouvelle pièce: *Captain Swift* a été hier et dimanche un succès très marqué et qui ne maintiendra toute la semaine. En effet, il est basé sur la pièce elle-même d'abord, et notre public lui a fait un bon accueil; mais nous ajouterons dès les premières scènes le meilleur accueil. Nous ne nous étonnons point de voir nos sympathies que l'ouvrage a obtenu au Madison Square Théatre de New York.

Et puis, afin de mieux assurer la reprise de cette vogue, la Nouvelle-Orléans, tout le personnel du théâtre new-yorkais nous est venu et c'est par ses créateurs mêmes que nous avons fait connaissance de *Captain Swift*.

Le pièce est bien montée et le principal rôle — celui de Swift — est joué d'une façon supérieure par M. Forsell, que tout le monde voulait revoir. C'est un artiste plein de naturel et d'originalité. Il est fort heureusement secondé par une troupe de choix, où il faut citer encore M. Wright Huntington, Miles Rand et Kindley et M. F. Beekas.

Ce soir, troisième représentation.

Théâtre St-Charles.

Nous n'avons pas encore pu voir *Flick and Flock*, la pantomime jouée par la compagnie Lingard, mais on nous dit qu'elle est fort amusante d'un bout à l'autre, et que la mimen paraît-il qui est de l'entrain à en revendre; à leur tête on cite M. Alfred F. Miaco, dans le rôle de Pero.

Même spectacle ce soir et toute la semaine, matinées et soirées.

Musée-Théâtre.

Pour le programme du spectacle, pour les détails des diverses curiosités exhibées au Curio Hall, voir l'annonce publiée à la première page de l'ABEILLE.

Nécrologie.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. E. Camille Mire, né en la paroisse St-Jacques, Louisiane, d'une famille honorable, dont il se montra digne à tous égards. Ainsi dès son entrée dans la vie les sympathies les plus vives lui furent acquises, sympathies méritées, qui furent confirmées par des faits bien significatifs. Ce fut ainsi que, très jeune encore, il fut appelé à représenter, à la Chambre, sa paroisse natale. De ce mandat il s'acquitta fort honorablement et il en résulta pour lui une popularité accrue.

Il fut un des premiers, quand vint la guerre de sécession, à tout quitter pour la défense du Sud et se joignit à l'armée confédérée comme capitaine de l'une des compagnies de la célèbre 16ème brigade de la Louisiane, commandée par le tant regretté colonel Monton. Il y eut les meilleurs états de service.

Revenu, après la paix, à St-Jacques, il y obtint les fonctions de Percepteur de taxes, qu'il remplit avec autant de zèle que de fidélité; et lorsqu'il se décida à prendre la Nouvelle-Orléans pour résidence, il fut nommé par le gouverneur McEnery Commissaire du Jury, pour la paroisse d'Orléans et confirmé à ce même poste par le gouverneur Nicholls.

A la Nouvelle-Orléans ainsi qu'à St-Jacques, M. Mire avait acquis l'estime de tous, grâce à son honorabilité, grâce à ses façons de gentleman et à l'obligeance qu'il apportait dans toutes ses relations avec le public.

Un cortège nombreux a accompagné hier le cercueil de cet homme de cœur que de longs regrets suivront.

—Une maladie de cœur, dont le fatal dénouement se faisait pressentir depuis quelque temps déjà, vient d'emporter Mme Mandeville de Marigny. Elle est morte à New-York, mercredi, dernier.

Mme de Marigny appartenait à deux familles de la Louisiane, qui y ont fait grande marque. Fille de M. W. C. C. Claiborne, premier gouverneur de la Louisiane, après la cession, aux Etats-Unis, elle avait épousé M. Mandeville de Marigny, l'un des hommes les plus distingués, par les qualités de cœur, de l'esprit, qu'il nous ait été donné de connaître en Louisiane.

M. Mandeville de Marigny, fils de Beauregard, servit d'abord comme officier dans l'armée française; puis, repris, envahi par l'amour de son pays natal, il renonça à une carrière où il aurait certainement fait brillant chemin, et revint à la Nouvelle-Orléans où il remplit des fonctions publiques, entr'autres celles de Shérif de la paroisse d'Orléans.

Mme de Marigny, créole aussi de la Nouvelle-Orléans, y passa la plus grande partie de son existence; mais depuis quelque temps elle vivait avec sa fille à New-York où la mort est venue la surprendre.

Nous adressons à sa famille nos plus affectueux compliments de condoléance. On nous dit que le corps sera prochainement transporté à la Nouvelle-Orléans.

Un pochard sadurel, incorrigible ami de la dive bouteille, est depuis quelque temps triste et morose.

Survient un ami, à qui il fait part de son chagrin.

—Je suis désespéré, lui dit-il, et je vais entrer dans un couvent.

—A la Chartreuse, sans doute! lui répond l'autre.

K..., qui a épousé une femme peu potelée, se promenait avec elle dans la campagne.

—Vois comme c'est beau, l'hiver, disait K...; les arbres ont des silhouettes charmantes.

—Ah! oui, répond sa compagne, ça a l'air d'une forêt de jambes de bois!

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille d'or qui en est le résultat est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrences, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une et l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier des plus réglé, avec une marge, et seulement sur la recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sous un nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura mis son nom et son adresse.

Chaque devise et épigraphe, portée sur la première page, sera accompagnée de la majuscule R; chaque devise de même, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule J.

Le comité se réserve pour examiner les manuscrits, qu'un seulement les enveloppes d'où conséquente qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On admettra, pour la circonstance, tous les étrangers d'une telle littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que ceux des concurrents qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du présent programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître ou devine, s'emparera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire,

Edouard Hamilton,
P. O. Box 732.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1890.
Publication pour la Louisiane de l'Etat civil des faits journaliers, personnels et privés.

Thermomètre du 24 février 1890.
Thermomètre de R. & L. Graebel, Opticiens.
No 142 rue du Canal.

Thermomètre	Centigrade
Minimum	9
Maximum	16
7 h. M.	12
2 h. M.	14
6 h. M.	13

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de l'état civil dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wm Rogers à Yve Elizabeth Frantz.
George J. Robertson à Mlle Octavie Washington.

Naissances.

Mme Joseph C. Tremoulet, une fille.
Mme George Beaumont, une fille.
Mme Wm Gilbert, une fille.
Mme Fre's Naggia, une fille.
Mme Emile Commander, une fille.
Mme Jacob Eber, une fille.

Décès.

John Malter, 6 jours, Mandeville et St-Claude.
James Scully, 78 ans, 507 Royale.
Mlle Henriette L. Braudmeyer, 15 ans, St-Jean près Esplanade.
Wm Hallis, 36 ans, 212 St-Charles.
Mme Francisco, 83 ans, 126 South Johnson.
Juliet J Johnson, 7 mois, 92 Cypress.
Martin Casey, 24 ans, Mississippi City, Miss.
Arnold C. Domingue, 35 ans, 161 Marigny.
Adolphe Fritche 50 ans, 8 Madison.
Marie Brown, 39 ans, Jefferson et Jeannette.
Clide Schmidt, 10 mois, 373 Levée.
Jeanne M. Masticot, 6 mois, 45 Hôpital.
Alfred F. Delery, 27 ans, 282 North Prieur.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

J. M. Johnston à Mme Robert James, deux terrains vacants bornés par les rues Lyon, Prytanée, Bordeaux et Pitt, $1,100.

Mme J. Artignes à J. M. Bourg, la moitié d'un terrain borné par les rues Dumaines, Dorgenois, St-Philippe et Broad, $675.

Mme M. Hoeffner à S. Lob, un terrain borné par les rues St-Joseph, Julia, St-Charles et Carondelet, $3,925.

J. Clarke à L. Molière, un terrain borné par les rues Jackson, Dryades, Josephine et Beroune, $3,000.

S. D. Moody au Louisiana & N. O. Ice Co, un terrain borné par les rues Delord, Annonciation, Poyefarté et Constance, $250.

E. Dupré à S. Henderson Jr., un terrain borné par les rues St-Charles, Dufossat, Dryades et Valmont, $1,425.

M. et J. Schelly à A. D. Jorrgen, un terrain borné par les rues Félicité, St-Mary, Roussean et St-Thomas, $1,080.

Marie W. Power à Mme H. Hébert, un terrain borné par les rues St-Claude, Union, Français et Remparts, $850.

J. Newman Sr., à Mlle A. de Ranché, deux terrains bornés par les rues Dorgenois, Broad, Ursulines et St-Philippe, $650.

Mme M. Greiner à Mme E. Johnson, un terrain borné par les rues Canal, Cleveland, Dolhonde et Broad, $3,000.

Peoples Homestead Association à Mme S. Boyd, deux terrains bornés par les rues Terpsichore, Annonciation, Robin et Constance, $4,400.

A. Peretti à E. Perrin, un terrain borné par l'Avenue Napoléon, les rues Constance, Berlin et Magazins, $1,600

Commissariat des Etats-Unis.

—J. P. Buckley, du steamship *Wm Hales*, vdice de fait au Samuel Pasol; acquitté faute de preuves.

Frank Patterson, accusé de soustraction d'une lettre au Post-Office, comparaîtra aujourd'hui.

Cour de Circuit. — Frank Hurst contre J. McCloskey. Le demandeur réclame $6,000 de dommages pour blessures reçues lors de l'incendie de la Maison, qui imprimeries M. J. McCloskey. Il déclare que faute des échelles de sauvetage qui selon la loi devaient être fixées à cet immeuble, il a été réduit à se sauver du mieux qu'il a pu, se faisant des blessures qui l'ont empêché de continuer son emploi d'agent théâtral.

John Gault & fils contre M. Gus, pour $10,000.

Wm H. Letchford contre Geo. W. Cecy, pour $1,300.

Cour Civile de District. — Whitney Bank contre la Grand Isle Coal Ce pour $6,891 17.

L'Etat ex. rel. Fronce David contre le Recorder des hypothèques pour obtenir l'annulation d'une inscription.

E. à Fish contre Peyestac frères pour $244 83.

Union National Bank contre E. L. Raulpit pour $167 50.

Geo A. Kent & Cie. contre E. C. Adams, pour $600.

Wm Johnstown contre Laverade & Feitz, pour $150.

J. Hovey contre Elizabeth Von Hoven, $3,488,28.

Cour Criminelle. — Section A.—Georginia Beamond, attaque, $5 ou 10 jours.

Les deux sections ont ajourné à cause de la mort de M. E. C. Mire, commissaire du jury.

Affaires municipales. — A dater du 1er mars, la police fera strictement observer l'ordonnance relative aux licences pour les véhicules et celle qui fixe les limites dans lesquelles ne peut être établie aucune laiterie.

Changement dans la police. —Le sergent Cooper, du premier précinct a été transféré au troisième, où il prendra le commandement pendant la maladie du capitaine Journée.

Les levées.—Une espérance que l'on croyait tout d'abord devoir faire de grands ravages s'est déclaré dimanche matin à 25 milles en aval de la ville, mais un grand nombre de travailleurs ont été immédiatement envoyés sur les lieux et tout matin on croyait la rupture réparée. On s'accorde généralement à dire que l'état des levées en avant de la Nile-Orléans ne doit inspirer aucune crainte.

Excursions du dimanche. — Le chemin de fer Louisville et Nashville inaugurera à nouveau ses trains de plaisir dimanche prochain, 2 mars. Il y aura à partir de ce jour des excursions régulières, chaque dimanche, pour les stations balnéaires du golfe—Bale Pétion-Gauche, Pass-Christian, Biloxi, etc., au prix modique d'un dollar le voyage, aller et retour. Le train partira de la gare, au pied de la rue du Canal, à 7 h. 45 m. du matin et sera de retour à 9 h. 45 m. du soir.

Suicides et tentative de suicide. — On a repêché hier matin, au pied de la rue Louis, le corps de Conrad G. Groppendorf, un allemand âgé de 55 ans, qui s'est suicidé le 6 janvier en se jetant dans le fleuve.

—Manuel Colossa, âgé de 25 ans, habitant rue St-Louis, près Marais, s'est tiré à la tête un coup de revolver dans le but de se suicider.

La balle a traversé le menton mais lui a fait néanmoins une dangereuse blessure qui a nécessité son transfert à l'hôpital.

Colossa est marié depuis trois mois et c'est à son caractère jaloux qu'il doit d'avoir été poussé à se tuer, à la suite d'une violente discussion avec sa femme.

—James Hogan, un vieillard paralytique, dans un moment de désespoir a pris du laudanum dans l'intention de se suicider. Les étudiants sont arrivés à temps pour le sauver.

Arrêté.—Joe Brown, un malfaiteur de couleur qui avait terrassé à Gretna un agent de la police d'Alger qui allait l'arrêter a été capturé par le sergent Vogt qui a trouvé en sa possession le revolver de l'agent à qui il l'avait soustrait.

Dangereusement blessé.—Dimanche soir, entre 6 et 7 heures, à Algiers, deux nègres, Chas Refrew et Alexis Williams, à la suite d'une querelle au sujet d'une femme, en sont venus aux coups et Chas Refrew a reçu en pleine poitrine un coup de couteau qui pourrait bien lui coûter la vie. Il est à l'hôpital dans un état très critique. Williams s'est constitué prisonnier.

Triste accident.—Hier matin à 10 heures, tandis que M. Albert Dachez, laitier, avait arrêté sa voiture devant la rue Félicité et Dryades; sa petite fille Katie, âgée de 4 ans, manifestait le désir de descendre. Il la posa à terre, mais en descendant après elle, son pied ayant glissé sur la roue, il tomba si malheureusement qu'il recevait l'enfant. Celle-ci dans sa chute se fracture le crâne, et depuis son transport à l'hôpital, elle n'y a pas repris connaissance. Les parents sont désespérés.

Le feu.—Dimanche soir, à 6 heures le feu a éclaté rue Banks entre Broad et White, un immeuble appartenant à M. Wm Doyle, habité par lui et assuré $500 à la Compagnie des Marchands.

Le cottage voisin, appartenant à M. Wm Brophy, a été détruit et tous ses meubles consumés par les flammes.

Accident.—Un ouvrier du nom de Milton Smith qui travaillait à bord du steamship "City" a eu pied de la rue des Remparts, à la suite d'un coup donné par le cheval d'une balle de coton.

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si remarquées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites nauséabondes. Elles sont purement végétales et quoiqu'agissant efficacement comme calomel ou toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les Etats de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un bienfaisant bienfait. D. W. Bains, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Boxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Murfin, de Binghamton, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J.C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Duc d'Orléans.

Paris, 23 février.—La nouvelle s'étant propagée que le gouvernement avait l'intention de mettre en liberté le Duc d'Orléans, les radicaux à la Chambre des Députés ont proposé qu'une amnistie immédiate soit accordée aux personnes trouvées coupables de pareil délit pendant les dix dernières années.

La proposition a été adoptée par 221 contre 152 et sera le principal sujet de discussion demain.

On pense que cette proposition soulèvera une grande excitation.

Dans l'intervalle il est probable que le Duc d'Orléans sera transféré à la prison.

Le duc d'Orléans ne fait pas appel.

Paris, 23 février.—Le duc d'Orléans n'a pas fait appel de la décision du Cabinet dans son affaire.

Il y attendait seulement à sa mise en liberté ayant réglé tous ses comptes.

Ses repas pendant deux semaines ont coûté $300.

Le duc d'Orléans.

Paris, 24 février.—Le duc d'Orléans a été transféré aujourd'hui à la prison de Clairvaux. C'est une dépendance de l'ancienne Abbaye fondée par St-Bernard en 1114. Les prisonniers y sont employés à des travaux de filature.

Chambre des Députés.

Paris, 24 février—Des débats animés ont eu lieu aujourd'hui à la Chambre des Députés sur la motion présentée par M. M. Proux Deuay et Peffetin, au nom des radicaux en faveur de l'amnistie de toutes personnes convaincues d'avoir pris part quelconque aux grèves pendant les dix dernières années. Le gouvernement a combattu cette motion qui a été repoussée par un vote de 325 contre 190.

Haute trahison.

Paris, 24 février.— Le trois pour cent est côté à 88 francs 10 centimes.

Forces des divers partis en Allemagne.

Berlin, 23 février.—Le parti Cartel n'a jusqu'ici obtenu que 74 sièges au nouveau Reichstag; dans le précédent ils comptaient 213 sièges.

Voici enfin une comparaison établie entre les forces des divers partis dans le dernier Reichstag et celle du nouveau corps, d'après les faits connus jusqu'ici: Conservateurs anciennement 76, actuellement 48; impérialistes anciennement 39, actuellement 12; libéraux anciennement 99, maintenant 92, maintenant 14; le centre anciennement 103, actuellement 86; parti Freisinnige anciennement 35, actuellement 20; socialistes anciennement 11, actuellement 20.

Le vote socialiste en Saxe a augmenté de 86,875, principalement au détriment du parti Cartel. Le chef conservateur Heldorf est battu. Bettkamer est réélu.

Beanigsen sera candidat contre un socialiste au second ballottage.

Les socialistes hollandais, Vancevoren, Domela et Mewenhaus, qui ont été arrêtés hier, ont été expulsés de la ville.

Vol de grand chemin.

Berlin, 23 février.—Une bande de voleurs a arrêté une diligence entre Sondorburg et Flensburg; ils ont assommé deux qui y avaient charge de la diligence et se sont enfuis en emportant un grand nombre de sacs enregistrés et autres valeurs.

Rumeurs.

Berlin, 23 février—Le bruit court que l'empereur rendra visite en mars au baron Bismarck.

On pense que sa majesté saisira cette occasion pour recevoir une députation des mines de Saar.

Les électeurs en Allemagne.

Berlin, 22 février—Le comité central socialiste a décidé que tous les électeurs du parti socialiste soutiendront les candidats libéraux allemands au second ballottage, chaque fois que la lutte sera entre les libéraux allemands et le parti du Cartel, c'est à dire du gouvernement.

Le Comité des libéraux nationaux ordonne à son parti d'appuyer les libéraux allemands contre les socialistes.

Les résultats des élections dans tout l'Empire sont maintenant connus: Il a été élu 246 membres et dans 151 districts, une nouvelle élection est nécessaire.

Les élus se subdivisent ainsi: Conservateurs, 52; Impérialistes, 16; Centre, 90; Libéraux Allemands, 25; Libéraux Nationaux, 16; Socialistes, 21; Alsaciens, 12; Polonais, 14; Guelfes, 4; Danois, 1.

L'opinion se répand que le prince Bismarck ne s'occupera pas des Libéraux-Nationaux et visera à se concilier le Centre.

M. Snowden, ministre des Etats-Unis en Grèce.

Athènes, 23 février—M. Snowden, ministre des Etats-Unis, a donné un banquet hier après-midi à la légation des Etats-Unis, en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Washington. Parmi les invités étaient les fonctionnaires de la cour, les membres du cabinet, le corps diplomatique et un grand nombre d'Américains distingués.

Le fils de l'ambassadeur anglais à St-Pétersbourg blessé accidentellement.

St-Pétersbourg, 24 février—Le fils de Sir R. D. Morier, ambassadeur d'Angleterre, a été blessé accidentellement hier. Un pistolet qu'il portait dans sa poche est parti.

Mesure d'humanité.

St-Pétersbourg, 24 février—Le gouvernement a pris des mesures à l'effet d'améliorer le sort des prisonniers. Il a acheté un steamer pour les transporter en Sibérie par le Volga, au lieu de les expédier sur ces vieilles barges, où ils souffraient si cruellement.

On dit que le csarewitch fera un voyage en Sibérie l'été prochain.

Résolution.

Vienne, 23 février.—Un bill du gouvernement a été présenté au Reichsrath, ayant pour objet d'étendre les frontières de Vienne. Ce bill aura pour effet de doubler la population de la ville.

Le jeune roi d'Espagne.

Madrid, 23 février—Le jeune roi d'Espagne est encore indisposé.

Alphonse XIII, Roi d'Espagne.

On sait que l'Espagne a un roi mineur pour roi un très jeune enfant. C'est sa mère qui gouverne pour lui en qualité de régente. Son père Alphonse XII, fils aîné de la reine Isabelle, est mort en 1885, à l'âge de 28 ans, après avoir régné onze ans. Sa mère, Marie Christine, est une archiduchesse d'Autriche; Alphonse XII l'avait épousée en secondes noces. C'est une femme charmante, gracieuse, charitable, qui a su se faire aimer du peuple espagnol.

Tous les partis s'inclinent devant cette souveraine, remarquable à plus d'un titre, dont ils admirent les vertus, la haute intelligence, la suprême bonté et l'incomparable dignité. Douce et résignée, elle est entourée des sympathies de tous.

Aussi l'Espagne jouit elle d'une paix profonde au milieu des agitations de l'Europe. C'est un spectacle merveilleux que celui d'une nation guerrière, vaillante et chevaleresque jadis toujours en courbant devant le sceptre que tiennent les délicates mains d'une femme que ne faisiez protège. On a vu les Espagnols, pendant la dernière maladie du petit roi, maladie extrêmement grave et qui menaçait ses jours, encombrer les églises et se prosterner devant les autels pour demander à Dieu le rétablissement du royal enfant. Dans cette pieuse manifestation les républicains se confondaient avec les monarchistes, car si le peuple espagnol est vaillant, il est en même temps tendre et compatissant.

Nous donnons plus haut le portrait d'Alphonse XIII.

La grippe.—La transmission de la maladie par suite de sa nature contagieuse.—Communication du Dr Bouchard et du Dr Olivier à l'Académie de médecine, de Paris.—La plus grande partie de la séance du 2 février, à l'Académie de médecine, de Paris, a été consacrée à une importante communication du Dr Bouchard touchant la cause des accidents souvent mortels qui ont frappé les personnes atteintes de grippe, et chez beaucoup, ont transformé cette affection, considérée comme peu dangereuse, en une affection infectieuse.

M. le docteur Bouchard a, tout d'abord, cité un fait curieux, que lui a fait connaître le docteur Tueffert, de Montbéliard. Une personne de cette ville, de passage à Paris, étant rentrée une journée dans une infirmerie où l'on traitait des malades atteints de la grippe, cet frappé quelques jours après son retour à Montbéliard. Les jours suivants et successivement, ses filles, son fils, ses amis sont frappés à leur tour. La grippe, dans cette circonstance, n'a donc pas eu pour cause originelle des circonstances atmosphériques, mais elle s'est répandue en partant du foyer que constituait une personne atteinte. Ce fait semble démontrer la transmission de la maladie par suite de sa nature contagieuse.

—M. Olivier a complété la communication de M. le docteur Bouchard, en insistant sur ce point: que la grippe est de nature contagieuse, contrairement à l'opinion assez générale qui semble prédominer.

Il a cité l'exemple d'une dame malade de la grippe, à qui un médecin avait prescrit, pour se nourrir, de sucer de la viande crue. Cette viande était ensuite abandonnée au chat. L'animal, quelque jours après, contractait la grippe et succombait. A l'autopsie, on constata la présence de noyaux dans les bronches et les poumons. Cette observation complète celle (que nous avons déjà publiée) du docteur Tueffert, et permet d'admettre plus pertinemment qu'il reconnaît la transmission de la grippe par l'absorption de remèdes antiseptiques.

A la sortie de l'Académie de médecine

—Eh bien, docteur, comment ça va-t-il?

—Hé, hé! je me méfie.

—Quelle imprudence!

Ce qu'un véritable ami est un trésor

X... rencontrant un ami:

—Venez-vous dîner à mon restaurant?

—Pourquoi pas?

Au dessert, comme le quart d'heure de Rabelais approche, X... avoue à l'ami qu'il n'a pas sur lui un sou vaillant, et il ajoute:

—Prête, pour moi, vous-même? Tu sais bien, je n'aime pas devoir de dettes.

WASHINGTON.

Nouvelle poste établies.—Maîtres de poste commissionnés.

Washington, D. C., 23 février.—Les nouvelles postes suivantes ont été établies dans les Etats de Golfe:

Arkansas—Clow, comté Hempstead; Erin, comté Grant; Scott, comté Lonoke; Therrill, comté Jefferson; Valler, comté Arkansas.

Floride.— Plummers, comté Duval; Newport, comté Wakulla.

Mississippi.—Clarksburg, comté Rankin; Sandpoint, comté Smith.

Texas.—Bell's Ferry, comté Jasper; Spivar, comté Shelby; Riovista, comté Johnson; Valda, comté Polk.

Les Maîtres de Poste suivants ont été commissionnés:

Alabama—Andrew J. Prince, Pratt Mines.

Mississipi—Wm. J. Spears, Vasar; James R. Tyler, Brookhaven.

Texas—Wm. E. Kimmins, Bonham; Adolph Zadek,, Corsicana; Wm. D. Tompkins, Hempstead; George A. Race, Houston; John H. Hudson,